

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 14 mai 2021 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 14 mai 2021 :

- Le prix de l'essence restera le même.
- Le prix du mazout de chauffage augmentera de 1,0 cent le litre.
- Le prix du diesel augmentera de 1,5 cent le litre.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 130,4 et 131,6 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 127,3 et 128,5 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 95,1 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 21 mai 2021.